



GÉLINOTTE DES BOIS



22/07/2016 - **NATURE ISÈRE** - Oiseaux

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

La gélinotte des bois possède un plumage mimétique lui permettant de se confondre avec les feuilles mortes de la litière forestière. De couleur brun-grisâtre sur le dos et plus blanchâtre sur le ventre, l'intégralité du plumage est ponctué de taches rousses, brunes, noires et blanches. Le mâle de la gélinotte des bois présente une gorge totalement noire, un sourcil rouge vif (nommé caroncule) ainsi qu'une huppe souvent dressée sur le sommet de la tête.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

Strictelement inféodée aux milieux forestiers de moyenne montagne, la gélinotte des bois n'est présente que dans la moitié sud du département. On la retrouve ainsi dans les massifs de la Chartreuse, du Vercors, du Taillefer et de Belledonne. Elle demeure très rare ou absente des massifs de plus haute altitude tels que l'Oisans ou les Grandes Rousses.

Sur la carte de répartition, les petits points bleus correspondent à des observations de gélinotte des bois ; les gros points rouges sont les observations d'individus nicheurs.

ÉCOLOGIE LOCALE

La gélinotte des bois est une espèce de moyenne montagne, qu'on retrouve principalement à des altitudes comprises entre 1000 et 2000 mètres. Strictelement forestière, elle ne s'aventure que très rarement en dehors du couvert végétal. On la retrouve ainsi au sein des grandes étendues forestières de conifères ou de boisements mixtes présentant différentes strates arborées ainsi qu'un couvert buissonneux et herbacé (milieux qui lui sont indispensables, tant pour son camouflage que pour son alimentation). La gélinotte des bois se nourrit principalement de chatons de certains arbres tels que l'aulne, le bouleau, le noisetier, le hêtre, le saule, etc. ainsi que des fruits de l'aubépine, du framboisier, du sorbier, de l'alisier, etc.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

La gélinotte des bois est une espèce strictelement sédentaire, territoriale et fidèle à son lieu de naissance ou à ses alentours. Les individus s'apparient dès l'automne afin de passer l'année suivante ensemble. L'accouplement se déroule ensuite entre le mois de mars et le mois de mai.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Les travaux sylvicoles des zones abritant l'espèce doivent être limités, voire stoppés durant la période de reproduction. Une gestion sylvicole adaptée doit également être mise en place, notamment par la limitation des monocultures résineuses, la conservation des strates arbustives et des jeunes arbres, l'encouragement à la régénération forestière naturelle, etc.

LIENS

- **Fiche espèce de la gélinotte des bois sur l'INPN.**
(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/199294) [1]